

Antécédent

On appelle « antécédent » le mot ou le groupe de mots auquel le pronom de reprise fait référence. C'est l'antécédent qui permet d'interpréter le sens d'un pronom de reprise.

Marc ne travaille pas aujourd'hui; il est malade.

> *Marc* est l'antécédent du pronom *il*.

L'enfant au cerf-volant qui court dans le parc est le fils de mes voisins.

> *L'enfant au cerf-volant* est l'antécédent du pronom *qui*.

J'ai croisé **mon professeur** au cinéma et je lui ai parlé quelques minutes.

> *Mon professeur* est l'antécédent du pronom *lui*.

L'antécédent d'un pronom est parfois placé après le pronom.

Parce qu'il est malade, **Marc** ne travaille pas aujourd'hui.

> *Marc* est l'antécédent du pronom *il*, bien qu'il soit placé après ce pronom.

Attention! On ne doit pas confondre l'*antécédent* d'un pronom et le *groupe de mots* qu'un pronom remplace. Par exemple, dans l'avant-dernière phrase donnée en exemple ci-dessus, le GN *mon professeur* est l'**antécédent du pronom** *lui*, mais le pronom **ne remplace pas** ce GN. Le pronom *lui* remplace un groupe prépositionnel (GPrép) : *à mon professeur* (J'ai parlé à mon professeur quelques minutes.). C'est d'ailleurs parce qu'il s'agit d'un GPrép commençant par la préposition *à* qu'on peut employer le pronom *lui*.